

# BULLETIN

## CHAIRE UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal [www.unesco-paysage.umontreal.ca](http://www.unesco-paysage.umontreal.ca)

### SOMMAIRE

LA BIODIVERSITÉ À L'ORDRE DES PRIORITÉS pages 1-3 / FORMATION CONTINUE À RABAT page 3 /  
WORKSHOP À MARRAKECH pages 4-5 / PROGRAMME MAPAT page 5 / AUF pages 5-6 / VISITE DU RECTEUR KOBEISSI page 6 /  
MISSION DE BRIGITTE COLIN AU CANADA pages 6-7 /

*La Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal, affiliée aux programmes MOST (Management of Social Transformations programme), MAB (Man and the Biosphere) et WHC (World Heritage Centre) de l'UNESCO, a pour mission de soutenir la recherche et l'enseignement de l'architecture de paysage. Privilégiant une coopération internationale de haut niveau, cette unité académique unique mise sur un savoir pluridisciplinaire pour mener des actions structurantes dirigées vers les pays du Sud et en partenariat avec eux. Les activités portées par la CUPEUM sont de nature variée telles des Workshop/atelier-terrain en paysage, des projets de recherche multilatéraux, de la formation continue en architecture de paysage auprès des praticiens de l'aménagement et des professeurs, du soutien pédagogique et des bourses d'études pour faciliter la mobilité étudiante entre le Nord et le Sud.*

### LA BIODIVERSITÉ À L'ORDRE DES PRIORITÉS

**La conférence internationale "Biodiversité : Science et Gouvernance" s'est tenue au siège social de l'UNESCO à Paris du 24 au 28 janvier dernier.**

Gérald Domon, directeur scientifique associé de la CUPEUM, était présent à l'événement et nous livre son compte rendu.

Organisée par le Gouvernement français et parrainée par l'UNESCO, la conférence internationale "Biodiversité : Science et Gouvernance" s'est tenue au siège social de l'UNESCO, à Paris, du 24 au 28 janvier dernier. En mettant à contribution des personnalités importantes des milieux politiques, sociaux et économiques (le Président Jacques Chirac; Bertrand Collomb, président du Conseil Industriel mondial pour le Développement durable; Wangari Maathai, vice-ministre kenyane de l'Environnement et lauréate du Prix Nobel de la Paix en 2004; etc.), des scientifiques de renom (Edward Wison, Michel Loreau, Thomas Lovejoy, Jacques Blondel, etc.), en réunissant quelque 1300 personnes et en attirant fortement l'attention des médias, la Conférence de Paris aura ardemment contribué aux efforts en cours pour hisser

la question de la biodiversité au rang des priorités politiques et scientifiques. À ce titre, un de ses traits les plus significatifs aura été de réunir et de faire dialoguer les milieux politiques et scientifiques, tous deux fortement interpellés par les enjeux de la biodiversité.

Pour mieux situer la nature et la portée de l'événement, quelques rappels s'imposent. Ainsi, à la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement de 1992 ("Sommet de Rio"), les dirigeants mondiaux adoptaient trois instruments internationaux, dont la Convention sur la diversité biologique. Entrée en vigueur en 1994, et actuellement ratifiée par 188 pays, la Convention établit trois principaux objectifs : la préservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses composantes et le partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques. Par ailleurs, lors d'une réunion tenue à La Haye en avril 2002, la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique adoptait un Plan Stratégique. Dans le cadre de ce Plan, les Parties se sont engagées à une mise en application plus effective et plus cohérente des trois objectifs de la Convention et, peut-être surtout, à la concrétisation, d'ici 2010, d'une réduction importante du taux annuel de l'érosion de la biodiversité aux échelons mondial, national et régional. La Conférence de Paris s'inscrivait donc à l'intérieur des efforts portés et des démarches menées par les Parties pour atteindre cet objectif. De manière plus spécifique, son objectif était triple. Il s'agissait d'abord d'évaluer les connaissances actuelles et les besoins en matière de recherche et d'expertise scientifique dans le domaine de la biodiversité. Il s'agissait également d'examiner les approches publiques et privées dans la préservation et la gestion de la biodiversité. Enfin, cette Conférence visait à étudier les interactions entre science et gouvernance.

La séance d'ouverture, tenue dans la matinée du 24 janvier, a fourni l'occasion de rappeler certains faits et de mettre de l'avant certaines propositions. Ainsi,

# BULLETIN 02

CHAIRE UNESCO en paysage et environnement  
de l'Université de Montréal [www.unesco-paysage.umontreal.ca](http://www.unesco-paysage.umontreal.ca)

Edward Wilson, initiateur du terme "biodiversité", a rappelé qu'il existe des preuves scientifiques irréfutables des incidences des activités humaines sur la biodiversité et insisté sur les liens entre pauvreté et érosion de la biodiversité. Pour sa part, le Président Jacques Chirac proposait de créer un groupe intergouvernemental pour examiner les évolutions dans le domaine de la biodiversité et de mettre en place un réseau mondial d'experts, tout en rappelant que la France avait intégré la Charte de l'environnement dans sa Constitution.

Les séances plénières, tenues au cours des deux jours suivants, ont d'abord et avant tout permis d'établir un consensus autour des principaux faits justifiant l'importance à accorder à la question de la biodiversité. Ainsi, on s'entend pour dire qu'il y aurait actuellement quelque 16 000 espèces menacées et que le rythme de disparition des espèces est de 100 à 1000 fois plus élevé que le niveau d'extinction historique. Plus encore, tous ont convenu de l'immense besoin de bonifier nos connaissances sur le vivant. Par exemple, alors qu'on estime habituellement qu'il existe près de 13 millions d'espèces sur terre, certains scientifiques situent leur nombre à 3 millions et d'autres à... 100 millions! De l'ensemble des exposés, deux ont été particulièrement percutants. David Tilman, de l'Université du Minnesota, a présenté les résultats de ses recherches expérimentales menées au cours des dernières années et montré de manière rigoureuse, comment une érosion de la diversité végétale conduisait à une diminution de la productivité, de l'efficacité de l'utilisation des ressources, de la stabilité des écosystèmes et de la fixation du carbone. Pour sa part, Andrew Dobson, de l'Université de Princeton, a traité de façon convaincante des relations entre santé et biodiversité. Il s'est notamment attardé à montrer que les vecteurs de certaines maladies comme le paludisme avaient tendance à s'attaquer aux être humains lorsque la biodiversité diminuait et que, par conséquent celle-ci constituait, en de nombreux cas, une importante barrière contre les maladies.

Les 18 ateliers consécutifs aux plénières ont permis de réunir des spécialistes et d'approfondir certains aspects de la biodiversité, en lien avec des milieux (urbains, agricoles, forestiers, insulaires) ou des problématiques spécifiques (besoins en recherche, modes de gouvernance, éducation, indicateurs, dimension culturelle, etc.). De l'ensemble des

enseignements partagés et des constats tirés, limitons-nous à en relever trois. D'abord, il est aujourd'hui entendu que la question de la biodiversité ne pourra être résolue par les seules aires protégées. Le défi ultime qu'elle pose est effectivement, pour reprendre les termes de Thomas Lovejoy, d'en arriver à vivre de façon fonctionnelle avec la nature. Ensuite, il ne s'agit pas simplement de connaître les espèces, leur distribution et leurs besoins, il s'agit d'engager des démarches qui intègrent l'ensemble des dimensions touchées soit, aussi bien les dimensions politiques, économiques, sociales que culturelles. Enfin, tant en matière de science que de gouvernance, les politiques en faveur de la biodiversité doivent viser à réduire les écarts entre le Nord et le Sud. Il faut donc, d'un côté, tenir compte de la disponibilité limitée des ressources financières des pays du sud où se trouve une part significative de la biodiversité et, de l'autre, renforcer les capacités scientifiques des pays où la richesse biologique est la plus menacée.

De manière ultime et en lien avec les objectifs visés, la Conférence a, en séance de clôture, conduit à une double Déclaration.

La "Déclaration de Paris" présentée par Michel Loreau, Président du Comité scientifique, constitue un appel lancé par les scientifiques en faveur de la biodiversité. Elle comporte trois parties et recommandations. La première partie stipule et explique en quoi la biodiversité est un patrimoine naturel et une ressource vitale pour l'humanité. La deuxième reconnaît que la biodiversité est en train d'être détruite de manière irréversible par les activités humaines et précise en quoi et comment. Enfin, la troisième stipule qu'un grand effort est nécessaire pour découvrir, comprendre, préserver et utiliser de manière durable la biodiversité. Sur ces bases, la Déclaration invite les gouvernements, les décideurs et les citoyens à entreprendre les actions nécessaires, notamment pour la mise en place de programmes de recherche interdisciplinaire; l'intégration de la biodiversité dans les critères de toutes les décisions économiques et politiques et dans la gestion environnementale; la fourniture d'un effort majeur pour le renforcement des capacités, en particulier des pays en développement. Enfin, la Déclaration propose la mise en place d'un mécanisme international intégrant des éléments intergouvernementaux et non gouvernementaux, à partir des initiatives et institutions disponibles, pour la

fourniture de données, la détermination des priorités et l'information des conventions ayant trait à la biodiversité.

Pour sa part, la "Déclaration de la Conférence" en appelle de l'engagement des gouvernements à concrétiser l'objectif de 2010 en tant que condition du développement durable. Elle reconnaît également que la biodiversité est une ressource vitale, mal appréciée, qui constitue la base des Objectifs du Développement du Millénaire et que, à moins d'un ralentissement important du rythme actuel de son érosion, les efforts visant à réduire la pauvreté sont voués à l'échec. Enfin, elle recommande en réponse à la proposition initiale du Président Jacques Chirac, le lancement d'un processus consultatif multipartite pour la détermination d'un mécanisme international qui permettrait de fournir une évaluation scientifique des données et des options politiques envisageables et ce, en lien avec les organes et les activités disponibles.

Dans la foulée de ces Déclarations, sur la base des discussions menées avec différents acteurs et partenaires, de même qu'en fonction des sollicitations qui lui ont été adressées, la CUPEUM entend, dans les prochains mois, accentuer sa réflexion quant à sa contribution en matière de biodiversité. Si, à première vue, les questions abordées lors de la Conférence de Paris semblent éloignées de la mission et des objectifs initiaux de la CUPEUM, force est de reconnaître qu'elles rejoignent directement certaines préoccupations et certaines réalisations de la Chaire en paysage et environnement (CPEUM). Le cas échéant, il sera donc possible de prendre appui sur celles-ci.

Ainsi, et pour nous limiter aux principaux exemples, dans le cadre du vaste projet de recherche sur le statut de "Paysage humanisé" instauré en décembre 2002<sup>1</sup>, la CPEUM a entrepris, en 2005, un examen approfondi des liens entre biodiversité et territoires façonnés par l'activité humaine. De même, le projet triennal, réalisé pour le compte du ministère des Transports du Québec et portant sur le suivi et l'évaluation des paysages autoroutiers soumis à la gestion écologique, a permis de mettre en évidence l'influence profonde que joue aujourd'hui la diversité écologique dans l'appréciation des paysages et, du coup, d'ouvrir des pistes nouvelles en regard des méthodes d'évaluation des paysages. Enfin, le projet en cours sur le Concept de paysage urbain mené pour le ministère des Affaires municipales

et des Régions du Québec pourrait permettre, lors de suites à venir, d'ouvrir la porte sur une question importante soulevée par la Conférence de Paris, soit celle de la reconsidération des aménagements et des pratiques urbaines à la lumière des valeurs nouvelles accordées à la diversité biologique.

En définitive, il faudra être attentif aux suites de la Conférence de Paris.

*1. Définition de paysage humanisé (Loi sur la conservation du patrimoine naturel, art.2, 3e alinéa : "Aire constituée à des fins de protection de la biodiversité d'un territoire habité, terrestre ou aquatique, dont le paysage et ses composantes naturelles ont été façonnés par des activités humaines en harmonie avec la nature et présentant des qualités intrinsèques remarquables dont la conservation dépend fortement de la poursuite des pratiques qui en sont à l'origine."*

## FORMATION CONTINUE À RABAT

Conformément aux volontés exprimées par Abderrahmane Chorfi (directeur sortant de l'École Nationale d'Architecture de Rabat et maintenant directeur général de l'Urbanisme et l'Architecture au ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme) lors de la séance plénière du 1er Forum de la Chaire UNESCO en paysage et environnement à Paris (automne 2003), la CUPEUM a organisé, en partenariat avec l'École Nationale d'Architecture de Rabat (ENA) et dans ses lieux, une formation continue sur le thème "Paysages en territoire (de l'urbain au rural) : concept, instrumentation et projets", le 22 novembre 2004. Cette formation continue ciblée sur les professionnels de l'aménagement, regroupait principalement des architectes et des urbanistes des Agences urbaines de plusieurs villes du Maroc. La formation était assurée par Saïd Fakir (paysagiste, chef du département Paysage de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat), Gérald Domon, Stefan Tischer et Philippe Poullaouec-Gonidec de la CUPEUM. En regard de cette première initiative et de la demande exprimée par les participants, il a été convenu avec le directeur de l'ENA, Najib Benchechrout, de renouveler cette expérience annuellement. Soulignons le fait que cette activité de transfert de connaissances auprès des métiers de l'aménagement s'inscrit directement dans la mission de la CUPEUM.

## WORKSHOP À MARRAKECH

### Compte rendu du Workshop/Atelier-terrain

Activité phare annuelle de la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CUPEUM), le Workshop/Atelier-terrain de Marrakech s'est déroulé avec grand succès du 25 novembre au 4 décembre 2004. Cette activité, qui se tenait sur le campus de l'Université de Cadi Ayyad de Marrakech, regroupait 45 étudiants de 8 institutions et 4 pays (Maroc, Liban, Italie et Canada) interpellés par l'enseignement de l'architecture de paysage. L'équipe pédagogique regroupait des professeurs de ces institutions et le pôle d'experts était principalement constitué de professeurs de l'Université de Cadi Ayyad de Marrakech et de l'Agence urbaine de Marrakech.

Sur la base d'un travail préparatoire mené par les 10 étudiants de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, les premières journées du Workshop ont été consacrées à des visites de Marrakech et ses périphéries et à des conférences d'experts universitaires et de spécialistes de certaines agences gouvernementales. Cet important préambule a permis aux étudiants de saisir la problématique d'étude et les principaux enjeux de la Palmeraie (périphérie emblématique de Marrakech) et de cueillir les données terrain nécessaires au projet de paysage. Cette mise en contexte a été l'occasion de former 11 équipes de travail regroupant dans chacune d'elles, un(e) étudiant(e) des institutions universitaires présentes.

Localisé dans le Foyer de l'Université de Cadi Ayyad, le travail intensif d'atelier a permis, dans un premier temps, d'esquisser un positionnement stratégique vis-à-vis de l'ensemble du territoire de la Palmeraie, de ses enclaves dans l'espace urbain tout comme de ses interfaces rurales. Cet énoncé stratégique, issu d'une analyse globale du territoire, a mené à l'identification de sites d'intervention localisés pour générer des propositions de design à diverses échelles (design urbain et scénarios d'aménagement).

Mené avec une très grande intensité, ce Workshop a livré des hypothèses d'aménagement et des projets

de paysage visant la mise en valeur publique du territoire, la préservation des milieux humains et naturels et la requalification de ce haut-lieu à travers une perspective de développement durable.

Le jury, présidé par Brigitte Colin, responsable Architecture et Villes - programme MOST de l'UNESCO (Paris), était composé de Jalila Kadiri du ministère de la Culture; de Abdelouahed Fikrat, directeur de l'Agence urbaine de Marrakech; de Stefan Tischer, directeur de l'École d'architecture de paysage et de Philippe Poullaouec-Gonidec, titulaire de la CUPEUM comme observateur. Après la remise des médailles de l'UNESCO aux récipiendaires, le jury a tenu à féliciter l'ensemble des *"étudiants qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour produire, en dépit de leur fatigue extrême et de leur diversité culturelle et disciplinaire, un éventail si riche d'idées innovantes pour la réalisation d'une stratégie durable de développement de la Palmeraie de Marrakech"* (extrait de l'allocation de la présidente).

L'annonce des résultats et la cérémonie de clôture se sont déroulées sous la présidence du maire de Marrakech, Omar El Jazouli, et ont réuni plusieurs acteurs gouvernementaux de Marrakech et de la région. Tous ont mentionné l'importance de cette activité internationale unique qui offre des réflexions nouvelles et des propositions inventives pour le territoire de la Palmeraie. Les projets présentés laissent ainsi entrevoir des suivis puisque plusieurs acteurs, dont la Direction de l'Agence urbaine de Marrakech, ont manifesté leur volonté réelle d'étudier chacune des propositions.

De l'avis de toute l'équipe pédagogique, les travaux réalisés témoignent d'une stimulante réflexion multidisciplinaire et d'une implication étudiante et professorale hors du commun. Cette expérience pédagogique a relevé plusieurs défis puisqu'elle obligeait le dialogue constant entre les participants et la mise en commun des savoir-faire (de l'architecture de paysage, de l'architecture, de l'agronomie, de la géographie et des études en tourisme), l'écoute des cultures, le partage des points de vue et bien évidemment, la mise en forme de résultats tangibles.

Activité de transfert des connaissances et d'apprentissage d'une coopération internationale Nord-Sud, sous l'égide des programmes MOST et MAB de l'UNESCO, le Workshop/Atelier-terrain aura été

# BULLETIN

## CHAIRE UNESCO

en paysage et environnement  
de l'Université de Montréal [www.unesco-paysage.umontreal.ca](http://www.unesco-paysage.umontreal.ca)

avant tout un laboratoire, une expérimentation quant à la mise en œuvre d'une pédagogie ancrée ("in situ") dont le but est de léguer des résultats aux collectivités locales concernées. Ainsi, l'ensemble de ses résultats sera colligé dans une publication qui devrait paraître l'automne prochain.

### Les récipiendaires

À la suite de l'examen des 11 projets de paysage réalisés dans le cadre du Workshop/Atelier-terrain de Marrakech sur le territoire de la Palmeraie, le jury a décerné les prix suivants :

#### Premier prix

Projet "**ÉCO/NO/VERDI**"

Équipe : Gabriel Lussier, Maria Elena Fisicaro, Adil Chakir et Nora Enneddam

#### 2e prix ex aequo

Projet "**La Palmeraie de Marrakech : un dessein en évolution**"

Équipe : Axelle Buriez, Sara Dell'Osa, Zineb Jaanine et Hind Ottmani  
et

Projet "**Movimento**"

Équipe : Marco Cundari, Karim Sangaré, Guillaume Vanderveken et Khalid Ben Khellouk

La Chaire UNESCO en paysage et environnement (CUPEUM) et tous ses partenaires internationaux tiennent à féliciter chaleureusement ces lauréats pour leur engagement dans la mise en forme de projets innovants qui contribueront tous aux desseins de la préservation et de la mise en valeur du "paysage humanisé de la Palmeraie".

**Pour voir les 11 projets réalisés**, visitez le site de la CUPEUM, sous la rubrique *Activités pédagogiques* : [www.unesco-paysage.umontreal.ca](http://www.unesco-paysage.umontreal.ca)

### INFO. RÉSEAU : PROGRAMME MAPAT (MAROC)

L'Université de Reggio Calabria (UNIRC), en partenariat avec l'École Nationale d'Architecture de Rabat (ENA), l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat (IAV) et l'École Technique Supérieure d'Architecture de Barcelone (UPC), vient de créer un programme de master en Architecture de paysage appelé "MAPAT" (Master en Architecture de paysage et aménagement du territoire) avec l'aide de fonds européens (Tempus Meda) pour le démarrage de ce premier enseignement d'études supérieures dans ce domaine au Maroc.

Ce projet a bénéficié de l'appui de la CUPEUM et de l'UNESCO dans le montage du projet sans qu'ils soient toutefois partenaires de la mise en œuvre de ce programme structurant pour le Maroc puisqu'il s'agit uniquement d'une initiative multilatérale européenne. Le programme accueille dès maintenant, dans sa première promotion, 20 étudiants marocains qui seront diplômés par l'Université de Reggio Calabria dans deux ans. L'inauguration du programme est prévue le 14 mars prochain à Rabat et les activités académiques prendront place le 21 mars.

Site Internet : <http://www.mastermapat.com>

### INFO. RÉSEAU : AUF

Le réseau de coopération internationale de la CUPEUM interpelle deux pays francophones du Sud (le Liban et le Maroc). De ce fait, plusieurs activités scientifiques entre ces pays pourraient bénéficier de l'aide de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). L'AUF est une institution multilatérale qui soutient la coopération et la solidarité entre les établissements universitaires travaillant en français, prioritairement avec les pays francophones dans diverses régions du monde ([www.auf.org](http://www.auf.org)). Les programmes de cette agence donnent la priorité à la mobilité des étudiants, des professeurs et des chercheurs, dans l'espace francophone. Ainsi en vue de nos activités au Liban,

## MISSION DE BRIGITTE COLIN AU CANADA (Février 2005)

nos partenaires marocains (de l'Université de Cadi Ayyad, de l'École Nationale d'Architecture de Rabat et de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat) et l'Université Libanaise de Beyrouth préparent actuellement des demandes de financement afin d'assurer la présence d'étudiants et de professeurs marocains au colloque "Vivre et habiter le paysage au Proche-Orient" (automne 2005 - Beyrouth) et au Workshop de Saïda (Liban) à la même date.

Pour initier le projet de coopération scientifique interuniversitaire de "l'Observatoire international des paysages périphériques : villes et métropoles avec les pays du Sud", la CUPEUM prépare une demande d'aide financière sur deux ans (2006-2007) qui impliquera le Maroc (Université de Cadi Ayyad), le Liban (Université Libanaise) et le Canada (Université de Montréal).

Par ailleurs, afin d'inscrire nos actions multilatérales (Maroc, Liban et Canada) dans la convergence, la CUPEUM invite ces partenaires de l'espace francophone à communiquer l'ensemble des possibilités offertes par l'AUF à leurs étudiants de 1er, 2e et 3e cycles (bourses de stage de formation pratique de 1er et 2e cycles, de stage de recherche de 3e cycle, de formation initiale et de perfectionnement de recherche de 2e cycle).

## VISITE DU RECTEUR KOBEISSI DE L'UNIVERSITÉ LIBANAISE

Suite à l'invitation lancée par la direction de l'Université de Montréal dans le cadre de la signature d'une entente générale de coopération universitaire à Beyrouth en juin 2004, le recteur de l'Université Libanaise de Beyrouth, M. Ibrahim Kobessi, a été reçu à Montréal l'automne dernier. Dans le cadre de ses rencontres avec le titulaire de la Chaire UNESCO en paysage et environnement et la doyenne de la Faculté de l'aménagement, Mme Irène Cinq-Mars, le Recteur a réaffirmé son engagement au soutien des activités pédagogiques et académiques de la CUPEUM planifiées pour l'automne 2005 au Liban, notamment en ce qui a trait au soutien logistique apporté par son université dans cette coopération.

Madame Brigitte Colin, responsable Architecture et Villes - Programme MOST de l'UNESCO (Paris) et membre du Comité de direction et de coordination scientifique de la CUPEUM, vient d'achever sa mission de travail au Canada. La première partie de son séjour s'est déroulée à Ottawa sous la direction de la Commission canadienne de l'UNESCO (CCU) qui a organisé deux réunions importantes. La première concernait le programme de la Division des Sciences Sociales, Programme MOST Phase II. Cette rencontre a été l'occasion de présenter les éléments clés de ce programme à Howard Duncan (Directeur du projet international sur les migrations "Metropolis"), Marc Renaud (Directeur du Conseil Canadien pour les Sciences Sociales et Humaines) et Brian Ward (WUF III de UN-Habitat - Vancouver 2006). La deuxième rencontre s'est tenue à l'Université de Carleton en vue de la création d'une chaire UNESCO sur le thème "Durabilité sociale des quartiers historiques" en présence des représentants de différentes facultés de cette université et d'Heritage Foundation Canada.

La deuxième partie de cette mission consistait à tenir une série de réunions de travail à l'Université de Montréal avec :

- La Direction des Relations internationales de l'Université de Montréal pour la rencontre annuelle du Comité administratif de la CUPEUM;
- Les conseillers en relations internationales de l'Université de Montréal pour les régions du Maghreb, du Proche-Orient et de l'Amérique du Sud;
- La direction scientifique de la CUPEUM pour un bilan d'activités et pour entériner les axes de développement stratégiques en vue de mettre en œuvre le 2e plan biennal de l'organisme;
- L'équipe de recherche du projet "Grandir en ville à Montréal-Nord" (Programme "Grandir en ville" - UNESCO) mené par les professeures Marie Lessard et Irène Cinq-Mars pour un suivi de recherche.

La mission s'est clôturée par une rencontre à la Ville de Montréal avec Jules Patenaude (coordonnateur en consultation publique), Dolores Correa-Appleyard (conseillère spéciale en relations internationales) et Michèle Bernier (conseillère en relations internationales, Bureau des relations externes).

F é v r i e r - M a r s 2 0 0 5

**BULLETIN**  
**CHAIRE UNESCO** en paysage et environnement  
de l'Université de Montréal [www.unesco-paysage.umontreal.ca](http://www.unesco-paysage.umontreal.ca)

Cette réunion, axée sur le thème du "Droit du citoyen à la ville", a fait valoir l'implication de la Ville de Montréal dans le projet de Charte montréalaise des droits et responsabilités des citoyens. Dans la suite de cette rencontre, Jules Patenaude de la Ville de Montréal présentera, à l'invitation de l'UNESCO, la démarche de ce projet dans le cadre du colloque "Les politiques urbaines et le droit à la ville", le 18 mars prochain au siège de l'UNESCO à Paris. Cette rencontre internationale sera sous la présidence du Dr. Ali Kazancigil, Secrétaire général du Conseil international des Sciences sociales (C.I.S.S).

**Le bulletin de la CUPEUM est bimestriel.**

**Responsable : Isabelle Gaudin**

**Pour tout commentaire ou demande d'information,  
veuillez nous écrire à l'adresse suivante :**

**[paysage@paysage.umontreal.ca](mailto:paysage@paysage.umontreal.ca)**



**CANADIAN COMMISSION FOR UNESCO  
COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO**

[www.unesco.ca](http://www.unesco.ca)